L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 25 JUIN 1886.

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

Vaches Crèoles avec veaux toujours en vente aux "Elevator Stable" coin des rues Pleasant et Tchoupitoulas. 20juin—1aom

A vendre—Le propriétaire changeant de genre d'affaires, l'épicerie avec buvette, parfaitement située dans le 3me District, est bien achalandée. S'adresser à B. Lacoste, 117 Decatur. 16juin—2aom.

Tombes à vendre—Nouveau cimetière St-Louis à $225, $250 et plus.
MM. KURSHEEDT & BIENVENU.
30mai—2m 114 rue du Camp.

A LOUER.

A louer, 2me étage, maison 59 Royale, près Bienville. S'adresser 266 Chartres.
25 juin—7t

A louer—Une résidence élégante à deux étages, douze chambres, grande cour et jardin, entrée pour une voiture, 285 rue Dumaine. S'adresser à l'épicerie du coin.
23 mai—

Avis aux Créanciers.

John L. Feliu vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 17,282—Division C.
Avis est par le présent donné aux créanciers de John L. Feliu et à toutes les personnes que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il en ont, pour lesquelles le compte présenté par Walter L. Saxon judiciaire dans ladite affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
23 juin—23,27,2 juil.

Veuve P. Pavia vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 17,426—Division E.
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres person nes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Arthur M. Adolph, syndic de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
23 juin—23 27—2 juil

M. Heiman vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 17,443—Division C—
Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par Isidore Heiman, syndic dans cette affaire, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte et tableau.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
17 juin—17 22 26

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Christine Ullmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 17,572—Division D—
Attendu que John Bauk a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres datives d'exécuteur testamentaire dans la succession de feu Christine Ullmann, décédée, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25juin—25,30—4juil.

Succession de A. W. Rabenack et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 11,030—Division B—
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Adam Rabenack, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25 juin—25 30 juil 4

Succession de Felix Pilf.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 15,698—Division B.
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par George L. Glenn, tuteur dativ de la mineure Charlotte Elizabeth Pilf, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte provisoire.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25juin—25,30—juil 4.

Succession de Léopold Bodenheimer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 17,769—Division A—
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Veuve Leopold Bodenheimer, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
19juin—19,23 27.

Succession de André Bordenave.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 17,264—Division C—
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Lucien Pons, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
18juin—18 23 27

Succession de John J. Hayes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 19,098—Division E—
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Lucien Pons, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
18juin—18,23,27

Succession de John Henderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 15,797—Division F—
Attendu que P. S. Wilz, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Henderson, décédé, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25juin—25,30—4juil.

Succession de A. W. Rabenack et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 11,030—Division B—
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Adam Rabenack, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25 juin—25 30 juil 4

Succession de Emile W. Scheffel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 18,144—Division B—
Attendu que F. W. Young a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Emile W. Scheffel, décédé, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
18 juin -16 20 25

Succession de P. Maspéro.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 13,412—Division D—
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Emma Olivier, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
18 juin—18,23,27

Succession de Sarah Marshall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 17,742—Division D—
Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par James Marshall, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25 juin—25 30 juil 4

Succession de Félix Ballanfant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 15,698—Division B.
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par George L. Glenn, tuteur dativ de la mineure Charlotte Elizabeth Pilf, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte provisoire.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25juin—25,30—juil 4.

Succession de Léopold Bodenheimer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 17,769—Division A—
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Veuve Leopold Bodenheimer, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
19juin—19,23 27.

Succession de André Bordenave.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 17,264—Division D—
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Lucien Pons, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
18juin—18,23,27

Succession de John J. Hayes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 19,098—Division E—
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. Lemas Olivier, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
18juin—18,23,27

Succession de John Henderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 15,797—Division F—
Attendu que P. S. Wilz, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Henderson, décédé, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25juin—25,30—4juil.

L.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE —POUR— UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE G.,

DE LA COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nile - Orléans, Lne.,

MARDI, 13 JUILLET 1886

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD, DE LA LOUISIANE, ET DU

GEN. JUBAL A. EARLY, DE LA VIRGINIE.

1,967 Lots, montant en tout à

$265,500.

Le tirage commencera positivement A ONZE HEURES A. M., — A — L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1	Lot de ...	$75,000, soit	$75,000
1	Lot de ...	25,000, ...	25,000
1	Lot de ...	10,000, ...	10,000
2	Lots de ...	6,000, ...	12,000
2	Lots de ...	2,000, ...	10,000
10	Lots de ...	1,000, ...	10,000
20	Lots de ...	500, ...	10,000
100	Lots de ...	200, ...	20,000
300	Lots de ...	100, ...	30,000
500	Lots de ...	50, ...	25,000
1,000	Lots de ...	25, ...	25,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9	Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit ...	6,750
9	Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit ...	4,500
9	Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit ...	2,250

1,967 Lots se montant à $265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, et en donnent l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tous les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express à nos frais.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P. O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders payables à New Orleans National Bank, New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jean Boubede vs. Victor De Bouchel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,034—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 27 juillet 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro quinze, dans l'ilet borné par les rues Cheanut, Coliseum, Sixième et Washington, sur le plan original du faubourg Livaudais, déposé en l'étude de G. H. Stringer, ancien notaire en cette ville; le dit lot mesure cinquante pieds de face à la rue Cheanut, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds trois pouces, entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur de Nicholas Vignaud, conformément à un acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 10 mars 1885.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 juin—2 9 16 23 27 juil

ANNONCE JUDICIAIRE

Grande et vaste vente par le Shérif Civil.
Nouveaux meubles directement de la manufacture.

Consistant en meubles de jouissance de chambre à coucher, salon riche et salle à manger, chaisses, tables, sommiers, miroirs, et un assortiment général de meubles de tous genres, etc.

Transportés pour la commodité de la vente au local No 101 rue du Camp.

Dans l'affaire de John W. Anderson vs. Peter Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 17,813—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur le perron ci-après décrit, le LUNDI, 5 juillet 1886, à 10 heures du matin, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un grand assortiment de nouveaux meubles, étant le contenu du magasin de meubles, transféré pour la commodité de la vente au local No 101 rue Camp. Le tout conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23juin—30—3 4 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil d'un lot de terre de valeur avec bâtisses, connu comme le No 180 rue Girod.

Edward Toby vs Henrietta Davidson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 17,649—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 30 juin 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, Carondelet, St Charles et Julie, désigné par le numéro six, d'après un plan dressé par Joseph Pilie, daté le 27 mai 1882, et déposé au bureau de T. Seghers, ex-notaire en cette ville, le 27 janvier 1883; le dit lot mesure, en nature, vingt-cinq pieds de front, face à la rue Girod sur cent deux pieds trois pouces quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comme connue le No 180 rue Girod, et tout droit, titres et avantages y appartenant.

Etant la même propriété que feu John David, son a acheté avec plusieurs propriétés de W. M. Pinckard, d'après un acte passé pardevant D. L. Ricardo, ex-notaire en cette ville, à la date du 1er décembre 1860. Et la défenderesse réclamant mentionnée a acquis la même propriété, une moitié en partie du prix mentionné dit acte de vente 1882 et signe le 28 mars 1882 par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans la succession de John Davidson No 5401 du dossier de la dite Cour, déclarant la dite défenderesse la propriétaire et comme telle, a mettant en possession de toutes les propriétés foncières, personnelles et diverses partaisant sur l'inventaire de sa succession, lequel jugement est dûment enregistré au bureau des hypothèques livre 117, folio 172 et une moitié comme veuve survivante en communauté du défunt.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
25 juin—29—juin 5 12 19,26,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Walter Pugh vs. Mme Mary Ann Wright, veuve d'Abraham Wright, et autres.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,098—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 10 juillet 1886, à midi, des propriétés ci-après décrites:

1° Un terrain en nature de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits de priorité y appartenant, situé dans le quatrième district de cette ville, et connu sur le plan par rues Magazine, Philippe, Première et Constance, et de Nait Lite (Oak) formant l'angle des rues Magazine et Philippe; ledit terrain mesurant, au plus amiable, soixante-sept pieds six pouces et cinq lignes de façade rue Magazine, sur cent vingt-sept pieds dix pouces de profondeur, et cinq lignes de façade rue Philippe, entre lignes parallèles; le dit terrain portant le numéro municipal 1 de la rue Philippe, entre deux de façade rue Philippe, entre lignes parallèles; le dit terrain d'après un plan dressé par A. Hedin, ingénieur civil, en date du 30 mai 1851 et déposé pour que l'on s'y réfère, au bureau de Monsieur Monsigbon, alors notaire en cette ville.

2° Trois terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que les droits et privilèges qui y appartiennent, situés dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Camp, Première, Magazine et Philippe et désignés par les Nos Un, Deux et Trois, sur un plan de B. Buisson, voyer, sous la date du 25 mai 1851, et déposé pour que l'on s'y réfère, au bureau de Lemaé, alors notaire en cette ville. Les dits terrains sont contigus les uns aux autres, et au plus amiable, mesurant chacun trente pieds six pouces de façade rue Magazine, sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, étendant jusqu'à une allée d'arrière, le tout ainsi qu'il est formé le cou des rues Magazine et Philippe.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
9juin—9,16 23,30—7 10 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jas. P. Guinault vs. O. J. Forstall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 17,795—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, 10 juillet 1886, à midi, des propriétés décrites ci-dessous, savoir:

1° Un sixième indivis d'un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Jonquarts, Bourgogne, Tremblines et Hôpital, mesurant soixante-trois pieds dix pouces et cinq lignes de façe à la rue Jonquarts, sur cent cinquante deux pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue des Tranlines, puis trente pieds de profondeur sur une ligne parallèle à la rue des Remparts et courant vers la rue Hôpital; puis trois pieds dix pouces et trois lignes sur une ligne parallèle à la rue des Tranlines et courant vers la rue Bourgogne, puis trente-quatre pieds dix pouces et trois lignes sur une ligne parallèle à la rue des Remparts, et courant vers la rue Hôpital et ensuite cent cinquante-six pieds trois pouces sept lignes sur la ligne vers la rue Hôpital.

2° Un sixième indivis d'un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Clémentine, du Quartier, Tremé et Morales, mesurant vingt pieds de façade sur deux cent cinquante-trois pieds de profondeur sur des lignes parallèles, d'après un plan annexé à un acte par ancienne Cour Civile de Figueroa et Pedesclaux, passé pardevant Omer Villeré, notaire, le 9 avril 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 juin—15, 22, 29—juin 6 13, 16.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'un terrain de valeur, avec bâtisses et améliorations consistant en un magasin en briques à trois étages, No. 168 rue Poydras, avec une cuisine en briques à deux étages.

Helena E. Freiberg et al vs Mme Henrietta Davidson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17,307—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 30 juin 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, savoir:

Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Carondelet, St Charles et Lafayette, désigné par la lettre A, sur un plan particulier d'arpentage en date du 21 juillet 1884, par Arthur de Armas, voyer ou ingénieur civil, et certifié conforme à la date du 12 novembre 1885, et contenant la chose ci-après, savoir: Le dit terrain mesurant soixante-trois pieds dix pouces et cinq lignes de façade rue Poydras, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds trois pouces, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Les dites bâtisses et améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages portant le numéro municipal 168 rue Poydras avec une cuisine en briques à deux étages.

Etant la même propriété que le feu John Davidson a acquise de la succession de Wm. Silliman, d'après procès-verbal de la vente par N. J. Hoey, arpenteur, le 18 décembre 1868, et le défendeur dans cette affaire a acquis la même propriété, comme suit: une moitié indivise, comme la part de la veuve survivante en communauté du dit John Davidson, et l'autre moitié en vertu d'un jugement rendu le 24 mars et signé le 28 mars 1882 par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la succession de John Davidson, No 5401 du Dossier de la dite Cour, décretant la dite Mme H. Davidson comme étant la propriétaire, et comme telle, en mise en possession de toutes les propriétés mobilières, immobilières et mixtes, conformément à l'inventaire de la succession; lequel jugement est enregistré au bureau de transferts, livre 117, folio 172.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29mai—29 juin 5 12 19 26.30

ANNONCE JUDICIAIRE.

665 sacs Coupons.
New Orleans Cold Storage Company vs S. Meyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 18,108—En vertu d'un writ de séquestration à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et avec le consentement des parties, je vendrai à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI 26 juin 1886, à 1 heure P. M., la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Au lieu de la Compagnie New Orleans Cold Storage Company, rue St Joseph entre Front et Delta—

665 sacs, plus ou moins, de fèves d'engrais (Cow Peas.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 juin—22 23 24 25 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'un terrain de valeur, avec bâtisses et améliorations consistant en un magasin en briques à trois étages, No. 168 rue Poydras, avec une cuisine en briques à deux étages.

Albert Mackey vs H. L. Nobles

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. No 10,820.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 30 juin 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, Carondelet, St Charles et Julie, désigné par le numéro six, d'après un plan dressé par Joseph Pilie, daté le 27 mai 1882, et déposé au bureau de T. Seghers, ex-notaire en cette ville, le 27 janvier 1883; le dit lot mesurant, en nature, vingt-cinq pieds de front face à la rue Girod sur cent deux pieds trois pouces quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comme connue le No 180 rue Girod, et tout droit, titres et avantages y appartenant.

Etant la même propriété que feu John David, son a acheté avec plusieurs propriétés de W. M. Pinckard, d'après un acte passé pardevant D. L. Ricardo, ex-notaire en cette ville, à la date du 1er décembre 1860. Et la défenderesse réclamant mentionnée a acquis la même propriété, une moitié en partie du prix mentionné dit acte de vente 1882 et signe le 28 mars 1882 par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans la succession de John Davidson No 5401 du dossier de la dite Cour, déclarant la dite défenderesse la propriétaire et comme telle, a mettant en possession de toutes les propriétés foncières, personnelles et diverses partaisant sur l'inventaire de sa succession, lequel jugement est dûment enregistré au bureau des hypothèques livre 117, folio 172 et une moitié comme veuve survivante en communauté du défunt.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
29—juin—juin 5 12,19,26,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Chas. Lantte et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 17,—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 juillet 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre dans l'ilet borné par les rues St. Louis Charlites Vieille Levée, et Tonnelière, mesurant trente pieds de face sur la rue St. Louis sur une profondeur de cent un pieds, ensemble avec les bâtisses et améliorations qu'y trouvent.

Acquis par A. A. Duflilo, le 21 décembre 1886 de A. E. Queriau par acte passé pardevant P. C. Cuvellier, notaire, enregistré au bureau du transfert, le 31 juillet 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22juin—22,29—6,13,20,24 juil.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Kirpatrick & Co. vs Clay Oldham, Allen West & Bush, Allen West & Co., and Chas. H. Breen vs same defendants.—No. 17,720.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 10,214—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Louisiane, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 3 juillet 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain mulet d'ordre fait dans les mots et chiffres suivants:

$2,500 00.	Dallas, Texas, 1er juin 1883.	

Six mois après date nous nous engageons de payer à l'ordre de Clay Oldham deux mille cinq cent dollars pour valeur reçue, avec intérêt à raison de dix pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement, payable à

Signé: D. M. OLDHAM et C. H. OLDHAM
Endossé: CLAY OLDHAM.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22juin—22 26,30—juil 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Epiceries, vins, liqueurs, installations, bail.

Salomon Félix vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 17,996—En vertu d'un ordre de vente daté 15 juin 1886. A moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 25 juin 1886 à 10 heures du matin, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au lieu de l'enseigne de la rue Dryades et St André:

1° Le contenu dudit local consistant en épiceries fines, vins, liqueurs et autres objets, ainsi que les étagères, les installations, etc., tout conformément à un inventaire.

2° Le bail et droit d'occupation dudit local jusqu'au 30 septembre 1886.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20 juin—22 24 25 27 29

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Albert Mackey vs H. L. Nobles

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. No 10,820.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre les rues St. Charles et Carondelet, le MARDI, 6 juillet 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un lot de meubles de maison d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
15 juin—15,20,26

Avis légaux.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 17,465.—Division C.—Alex. Solari vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de Alexandre Solari soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville, le LUNDI, 26me jour de juillet 1886, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit Alexandre Solari, nommer un syndic et voter sur la question d'accorder audit Solari une décharge de toutes ses dettes et responsabilités, et aussi de voter sur toutes autres questions qui pourraient leur être soumises.

Nouvelle-Orléans, 23 juin 1886.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
24 juin—3f au 26 juil

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 17,606.—Division A.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des biens des pétitionnaires, Jean Baptiste Mary Eugénie Bienvenu et Joseph Ernest Amédée Gauchet d'Ilade, soit mise en séparation de biens et dissolution de la communauté de biens et acquets existant précédemment entre eux, et que non dit mari Amédée Gauchet d'Ilade soit condamné à lui payer la somme de deux mille dollars avec intérêt à huit pour cent par an, et quatre mille quatre cent quatre-vingt-dix piastres 45 cents avec intérêt légal à part